# **INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS**

# **GOLF DE QUETIGNY - 14 & 15 juillet**

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

### **ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES**

# **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons. **Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

**U14** nés en 2008 ou après- **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en 2006 et 2007

**Epreuve non-fumeur**: voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

Cadets: Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

## **FORME DE JEU**

### Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de **5** joueurs <u>dont obligatoirement un joueur né en</u> 2008 ou après.

Distance de jeu préconisée : Repères Benjamins

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

**Epreuve sur 2 jours :** 5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

**Les 3 premières équipes** selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division. En cas d'égalité, voir vade-mecum national <a href="http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive">http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive</a>

#### **ENGAGEMENT**

**Inscription du club sur extranet :** au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve **Inscription des joueurs sur extranet :** au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

# **DROITS DE JEU**

**Droit de jeu** : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).

**COMITE DE L'EPREUVE :** Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.